

autre point de vue et facilement accessibles; ce sont des terrains de divertissement qui sont déjà ou seront éventuellement dotés de commodités de camping et de pique-nique. Les parcs les plus importants de chaque province sont décrits ci-dessous.

Terre-Neuve.—La superficie consacrée aux parcs provinciaux à Terre-Neuve est de 84 milles carrés. On est à aménager le parc Sir Richard Squires Memorial (6 milles carrés) le long de l'Humber supérieur, le parc Butter Pot (7 milles carrés) près de St-Jean et le parc Barachois (11 milles carrés) près de Stephenville. Deux étendues plus importantes, le parc Serpentine (42 milles carrés) sur la côte ouest et un autre de 16 milles carrés, dans le centre de la province, sont encore à l'état sauvage. De plus, on a terminé l'aménagement de 15 terrains de camping et de repos le long de la Route transcanadienne, et chaque petit parc a une superficie d'environ 100 acres.

Île-du-Prince-Édouard.—La province a aménagé 11 régions totalisant 250 acres en parcs provinciaux: le parc Strathgartney qui consiste en une bande de terre de 40 acres à Churchill en bordure de la Route transcanadienne entre Charlottetown et Borden est un excellent terrain de pique-nique et de camping qui renferme de jolis bouquets de feuillus, des eaux de source fraîches et une magnifique vue de West River et des environs; le parc Lord Selkirk (30 acres), à Eldon, revêt un caractère historique parce qu'il renferme un vieux cimetière français et marque l'endroit où débarqua Lord Selkirk; le parc Brudenell River à Roseneath, sur les bords de la Brudenell, compte 80 acres dont une bonne partie est boisée; le parc Jacques-Cartier (13 acres), en voie d'aménagement à Kildare Beach, à quatre milles d'Alberton, revêt aussi un caractère historique puisque c'est à cet endroit de l'Île-du-Prince-Édouard que Jacques Cartier est débarqué pour la première fois; l'aménagement de Green Park (27 acres sur la Trout) n'est pas terminé, mais ce parc, pittoresque par ses terrains, ses arbres et son plan d'eau, est l'emplacement de l'un des plus anciens chantiers de construction navale de la province. L'aménagement de petits parcs à Bloomfield, à Linkletter Shore et à Pinette est terminé et celui d'autres, à Marie, à St. Peters et à Red Point Beach, se poursuit. Ces parcs sont entretenus par le ministère de l'Industrie et des Ressources naturelles et répondent à un grand besoin de terrains de camping et de pique-nique.

Nouvelle-Écosse.—Le ministère des Terres et Forêts de la Nouvelle-Écosse s'occupe de 12 petits parcs dispersés à travers la province, dont quelques-uns sont aménagés pour le camping et pour les pique-niques et d'autres pour les pique-niques seulement. En 1961, on a beaucoup amélioré et agrandi les parcs déjà aménagés et on en a ouvert un nouveau, le parc Laurie, étendue de 60 acres en bordure d'un lac, à 18 milles au nord d'Halifax. Le ministère administre aussi le parc faunique provincial de Shubenacadie, terrain de 30 acres qui est conservé autant que possible dans son état naturel afin d'assurer un habitat aux animaux et oiseaux qui en sont la principale attraction. Les aménagements du parc, qui attire chaque année quelque 200,000 visiteurs, permettent de voir de près la faune du lieu. On projette de l'agrandir au fur et à mesure que d'autres espèces d'animaux et d'oiseaux pourront y trouver un habitat.

Afin de répondre aux besoins de points de détente en bordure des routes et de terrains régionaux de pique-nique et de camping, on a établi un plan directeur des endroits de la province qui sont susceptibles d'être aménagés en parcs. La situation géographique, la densité démographique, le volume de la circulation routière et les avantages esthétiques sont des éléments dont on tient compte à l'égard de chaque emplacement. Les tables à manger en bordure de la route, qui relevaient antérieurement du ministère de la Voirie, feront désormais partie du plan provincial et répondront aux normes des parcs provinciaux. Plusieurs des parcs actuels seront con-